

ADMINISTRATION

ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Agence de la biomédecine

Décision n° 2008-12 du 28 avril 2008 portant création de la direction opérationnelle du prélèvement et de la greffe – organes-tissus

NOR : SJSB0830418S

La directrice générale de l'Agence de la biomédecine,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1418-1 et suivants et l'article R. 1418-21 ;
Vu le décret du 9 mai 2005 portant nomination de la directrice générale de l'Agence de la biomédecine ;
Vu l'avis du comité technique paritaire du 18 février 2008 ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 8 avril 2008 relative à l'organisation de l'Agence de la biomédecine,

Décide :

Article 1^{er}

Il est créé au sein de l'Agence de la biomédecine une direction opérationnelle du prélèvement et de la greffe – organes-tissus, regroupant :

1. Les services de régulation et d'appui en région :
 - le service de régulation et d'appui Nord-Est qui recouvre les zones interrégionales de prélèvement et de répartition des greffons Nord-Ouest (1) et Est (2), et dont le siège est à Lille ;
 - le service de régulation et d'appui Sud-Est - Réunion qui recouvre les zones interrégionales de prélèvement et de répartition des greffons Sud-Est (3) et Sud-Méditerranée (4), et dont le siège est à Marseille ;
 - le service de régulation et d'appui Grand Ouest qui recouvre les zones interrégionales de prélèvement et de répartition des greffons Sud-Ouest (5) et Ouest (6), et dont le siège est à Rennes ;
 - le service de régulation et d'appui Ile-de-France - Centre - Antilles - Guyane qui recouvre la zone interrégionale de prélèvement et de répartition des greffons du même nom (7), et dont le siège est au Kremlin-Bicêtre.
2. Le pôle national de répartition des greffons, qui reprend les fonctions de l'actuel service de régulation et d'appui national.

Article 2

La secrétaire générale de l'Agence de la biomédecine est chargée de l'exécution de la présente décision, qui prend effet au 1^{er} juillet 2008 et qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 28 avril 2008.

La directrice générale,
C. CAMBY